

# Grimper de corde

## A - L'ÉPREUVE

### 1 - HOMMES (SENIORS, VETERANS, JUNIORS, CADETS ET MINIMES)

Grimper à 5 mètres mesurés du sol ou de la plate-forme de départ. Le départ est laissé à l'initiative du concurrent. Le chronomètre sera arrêté lorsque le concurrent aura touché d'une main la marque des 5 mètres.

- **seniors, vétérans, juniors:** bras seuls, départ assis, talons décollés du sol
- **cadets:** bras seuls, départ debout sur un pied, sans élan
- **minimes:** bras et jambes, départ debout sur un pied, sans élan.

### 2 - FEMMES (SENIORS, VETERANS, JUNIORS, CADETTES ET MINIMES)

Grimper à 5 mètres mesurés du sol ou de la plate-forme de départ, bras et jambes, le départ se fait debout sur un pied, sans élan. Le départ est laissé à l'initiative de la concurrente. Le chronomètre sera arrêté lorsque la concurrente aura touché d'une main la marque des 5 mètres.

**TABLEAU DES TECHNIQUES** employées obligatoirement par les différentes catégories

#### HOMMES

CATEGORIES	Hauteur	Départ debout	Bras jambes	Départ assis	Bras seuls
SENIORS	5 m			X	X
VETERANS	5 m			X	X
JUNIORS	5 m			X	X
CADETS	5 m	X			X
MINIMES	5 m	X	X		

#### FEMMES

CATEGORIES	Hauteur	Départ debout	Bras jambes	Départ assis	Bras seul
SENIORS	5 m	X	X		
VETERANS	5 m	X	X		
JUNIORS	5 m	X	X		
CADETTES	5 m	X	X		
MINIMES	5 m	X	X		

## B - EXÉCUTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve aura lieu en plein air ou en salle en cas de mauvais temps. L'aire réservée aux athlètes sera parfaitement isolée du public par des barrières placées à 10 mètres environ de la corde. Celle-ci sera constituée de 6 torons au moins et aura un diamètre variant de 32 à 35 millimètres.

**Ont accès à l'aire de grimper:** les concurrents, les membres du jury désignés, le personnel préposé au chronométrage électronique et manuel.



### ■ ÉQUIPEMENT DES ATHLÈTES

**Le port du short et du maillot est obligatoire.** Le dossard de l'athlète sera porté au dos. Les chaussures ne sont pas obligatoires.

## ■ POSITION DE DÉPART

Le silence sera imposé au public depuis l'appel du concurrent ou de la concurrente jusqu'au moment où celui-ci amorcera son grimper (*pour permettre la concentration de l'athlète*). A l'appel de son nom, le concurrent ou la concurrente se placera soit:

- ◆ assis, les deux pieds touchant le sol pour les départs assis
- ◆ debout, les deux pieds au sol pour les départs debout.

Après avoir nettement marqué cette position initiale, le concurrent ou la concurrente devra sur sa propre initiative et suivant la technique employée:

- ◆ décoller les deux pieds du sol pour les départs assis
- ◆ décoller un pied du sol et rester parfaitement en équilibre sur l'autre pied pour les départs debout.

**Le juge principal prononcera dès cet instant le mot «prêt».** A partir du commandement, l'athlète grimpera sur son initiative.

Après le mot «prêt» prononcé, si le concurrent ou la concurrente touche le sol (*ou le tapis*) avec l'un ou les deux pieds initialement relevés l'essai sera considéré comme nul.

Dès l'appel de son nom, l'athlète ne devrait pas dépasser 1 minute 30 pour amorcer son grimper. Au-delà de ce délai, l'essai sera considéré comme nul.

## ■ ESSAIS:

Chaque athlète peut effectuer deux essais. Le meilleur temps est retenu.

## ■ ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES:

Ne peuvent être accordés que par décision du jury sur défaillance du matériel ou en cas d'ex-æquo dans les deux essais pour la première place.

## ■ C - JURY

■ deux juges qui veillent au bon déroulement de l'épreuve et restent seuls compétents pour déterminer la nullité d'un essai:

- ◆ un juge principal muni de la feuille de concours procède à l'appel des concurrents et à l'enregistrement des temps.
- ◆ un juge adjoint muni d'un chronomètre veillera au respect du délai.

■ trois chronométreurs manuels

■ un chronomètre électronique (*si possible*).

## ■ D - CHRONOMÉTRAGE

■ **CHRONOMÉTRAGE MANUEL:** effectué par trois chronométreurs, les temps seront enregistrés au 1/100 s.

Afin que soient mieux matérialisés, départ et arrivée, le dispositif suivant est recommandé:

◆ **au départ:** un tapis relié par des tendeurs à un point fixe. Dès que le candidat a «décollé», le tapis se trouve automatiquement entraîné vers le point fixe.

◆ **à l'arrivée:** un appareil formé de cercles métalliques est placé au niveau de la marque des 5 mètres. Touché par le concurrent ou la concurrente, il déclenche un signal sonore.

Les temps extrêmes du chronométrage sont éliminés, le temps intermédiaire est retenu.



## ■ CHRONOMÉTRAGE ÉLECTRONIQUE:

Le chronométrage électronique peut être employé sous réserve que le système utilisé soit validé par le jury national.

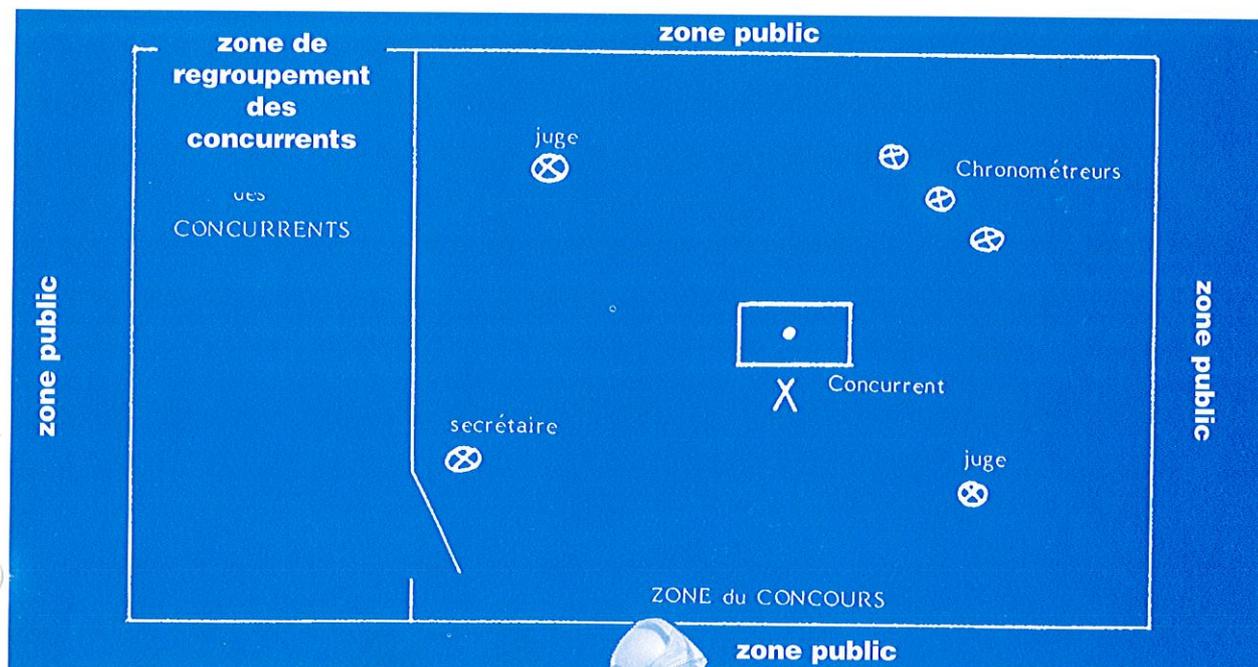
- ◆ 1 - le chronométrage électronique est déclenché au moment où l'athlète décolle son corps de la base de départ, c'est-à-dire lorsque le poids résiduel appliqué sur cette base est inférieur à 1 Kg.
- ◆ 2 - un chronométrage manuel, composé de trois chronométreurs, double, dans tous les cas, le chronométrage électronique pour pallier une défaillance éventuelle de celui-ci.
- ◆ 3 - le signal d'arrivée a une surface de frappe suffisante pour éviter à l'athlète de le chercher. La base de cette surface de frappe se trouve à une hauteur de 5 mètres de la base de départ.
- ◆ 4 - la fiabilité du matériel est vérifiée avant l'épreuve par le jury, en présence de représentants des concurrents.
- ◆ 5 - en cas de défaillance du chronométrage électronique pour un seul concurrent, le chronométrage manuel prime pour tous les concurrents de la même catégorie.

## ■ E - EX-ÆQUO

**En cas d'ex-æquo** entre deux ou plusieurs concurrents ou concurrentes, la seconde performance de chacun sera prise en compte pour les départager. Si l'ex-æquo subsiste, et seulement s'il s'agit de la première place, les concurrents ou concurrentes ex-æquo effectueront un ou plusieurs grimper(s) supplémentaire(s) jusqu'à l'attribution de la première place. Il doit être attribué aux concurrents le meilleur résultat de tous leurs essais y compris lors d'essais supplémentaires pour décider de la première place.

## ■ F - RECORD

**L'homologation d'un record battu ou égalé** ne pourra se faire que si les installations sont conformes. Dès l'essai concerné, le juge arbitre procède au remesurage de la hauteur et au contrôle des installations. Un record battu ou égalé lors d'essais supplémentaires pourra être homologué.

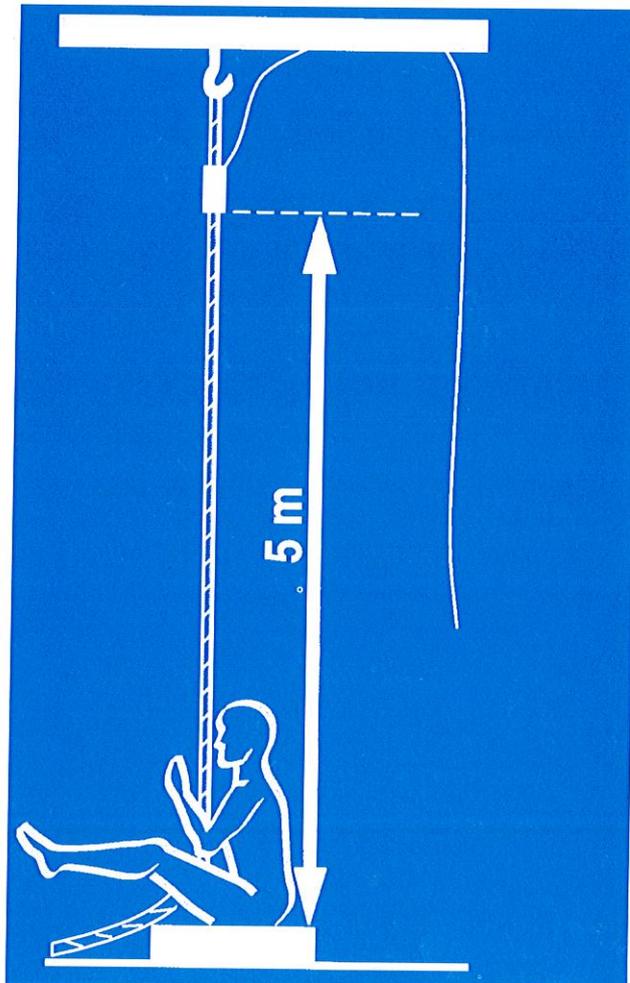


# Position de départ

pour catégorie

**Juniors  
Hommes**

**Seniors  
Hommes**



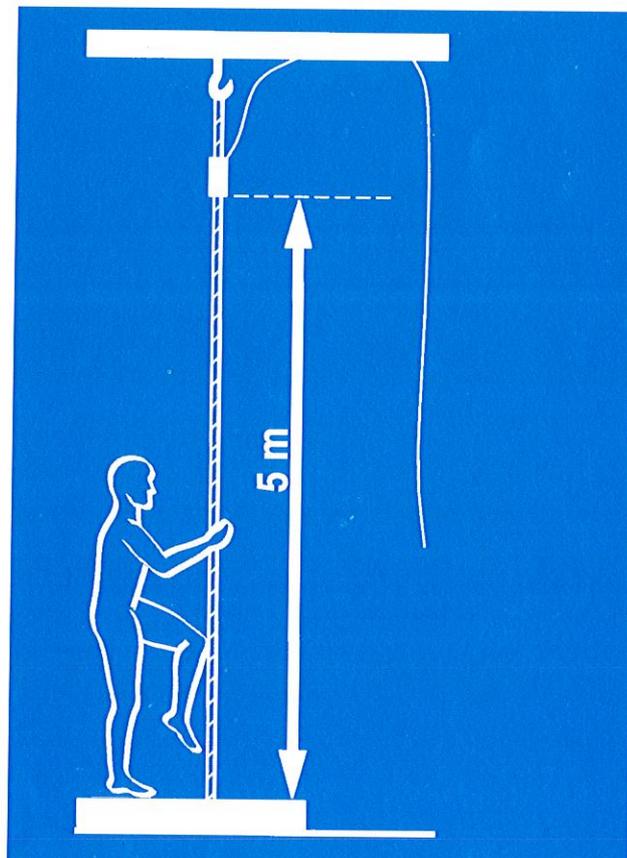
pression résiduelle  
inférieure à 1kg

# Position de départ

pour catégorie

**Minimes  
garçons  
Cadets**

**Minimes filles  
Cadettes  
Seniors filles**



pression résiduelle  
inférieure à 1kg



